

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 23 mars 2017 — N° 238

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le travail du Club Magny-Gym inc.

_____

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de remercier les électeurs de la circonscription de Matane-Matapédia pour leur confiance envers leur député.

_____

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Patrick Charlebois pour sa participation au World Marathon Challenge.

_____

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin d'exprimer l'inquiétude de l'industrie touristique au sujet de la nouvelle réglementation sur les poissons appâts.

_____

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter Mme Chantal Nadeau, récipiendaire de la mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation Jeunes-Projet pour son soutien entrepreneurial envers les jeunes du primaire et du secondaire.

_____

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de féliciter Mme Maggie MacDonnell, lauréate du Global Teacher Prize.

_____

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de souligner le 30e anniversaire de la Formation musicale intensive de la polyvalente Sainte-Thérèse.

_____

M. Coiteux (Nelligan) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Teresa Dellar, récipiendaire de la Croix du service méritoire.

_____

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Julie Daraîche pour ses 50 ans de carrière dans la musique country.

_____

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 02.

_____

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Guy Bisaillon, ancien député de Sainte-Marie.

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 699 Loi modifiant la Loi sur l'administration fiscale dans le but d'augmenter certains seuils d'admissibilité pour interjeter un appel sommaire devant la division des petites créances de la Cour du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 699.

_____

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 793 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin que tout élève de moins de 18 ans ait droit à la gratuité des services éducatifs prévus par cette loi sans qu'il soit nécessaire qu'il soit citoyen canadien ou résident permanent

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 793.

Dépôts de pétitions

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 660 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification législative pour assurer la couverture des services sur l'ensemble du territoire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS).

(Dépôt n° 3061-20170323)

_____

M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 183 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'inclusion des cours de secourisme/RCR dans le programme obligatoire du ministère de l'Éducation.

(Dépôt n° 3062-20170323)

_____

M. Bourcier (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 213 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une traverse piétonnière devant l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

(Dépôt n° 3063-20170323)

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 285 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification législative pour assurer la couverture des services sur l'ensemble du territoire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS).

(Dépôt n° 3064-20170323)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 1 872 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec.
>
> (Dépôt n° 3065-20170323)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

> Copie de deux lettres, en date des 22 décembre 2016 et 24 février 2017, adressées à Mme Martine Alfonso, présidente-directrice générale par intérim du Centre universitaire de santé McGill, par MM. Marco Thibault et Richard Audet, sous-ministre adjoint et sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant les démarches d'internalisation des ressources internes entreprises par le Centre universitaire de santé McGill.
>
> (Dépôt n° 3066-20170323)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose :

> Copie d'une lettre, en date du 15 avril 2016, adressée à Mme Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, par M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, concernant la révision du modèle d'allocation des ressources aux cégeps appelé FABES.
>
> (Dépôt n° 3067-20170323)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

> Copie d'une lettre, en date du 6 octobre 2016, adressée à M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, par Mme Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, concernant la révision du modèle d'allocation des ressources aux cégeps appelé FABES.
>
> (Dépôt n° 3068-20170323)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 22 mars 2017, sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, proposant que le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **296** en annexe)

Pour : **96** Contre : **3** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 102 est adopté.

Motions sans préavis

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les seuils d'admissibilité pour un appel sommaire en matière fiscale devant la Division des petites créances de la Cour du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, vice-première ministre, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

> QUE l'Assemblée nationale exprime sa solidarité à l'égard des familles et proches des victimes de l'attentat perpétré près du Parlement et sur le pont de Westminster à Londres, le 22 mars 2017;
>
> QU'elle souligne qu'il s'agit d'un crime incompréhensible et révoltant, qui s'attaque aux fondements mêmes d'une société démocratique et inclusive qu'est le Royaume-Uni;
>
> QU'elle exprime son soutien indéfectible au peuple britannique, en ce moment tragique qui nous rappelle que nous devons plus que jamais rester unis pour lutter contre les causes profondes de la violence;
>
> QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa très grande déception face au budget de 2017 du gouvernement fédéral, notamment pour :

L'absence d'engagement envers les projets québécois de transport en commun : le Service rapide par bus, le Réseau électrique métropolitain, la ligne bleue du métro de Montréal;
L'absence de soutien adéquat pour l'industrie du bois d'œuvre;
L'absence de compensation pour les producteurs fromagers;
L'absence de modification des conventions fiscales avec la Barbade.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **297** en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstentions : **2**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

_____

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

— la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'organisation des travaux de la Commission relativement au mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 31 mars 2017, M. Martel (Nicolet-Bécancour) s'adressera à M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La gestion chaotique à la Société des traversiers du Québec ».

_____

AFFAIRES DU JOUR

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 28 mars 2017, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

_____

À 11 h 44, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 mars 2017, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 23 mars 2017, à 14 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. H. Plante (Maskinongé), le représentant du premier ministre, et de Mme Durepos, coordonnatrice à la Direction des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 63 Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales

n° 102 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 296)

POUR - 96

Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Auger (*PLQ*)
Bergeron (*PQ*)
Bernier (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Billette (*PLQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*PLQ*)
Blanchette (*PLQ*)
Bolduc (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boucher (*PLQ*)
Boulet (*PLQ*)
Bourcier (*PQ*)
Busque (*PLQ*)
Caire (*CAQ*)
Carrière (*PLQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charette (*CAQ*)
Charlebois (*PLQ*)
Chevarie (*PLQ*)
Cloutier (*PQ*)
Coiteux (*PLQ*)
Cousineau (*PQ*)
D'Amour (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
David (*PLQ*)
de Santis (*PLQ*)
Drolet (*PLQ*)
Fortin (*PLQ*)
(*Sherbrooke*)
Fortin (*PLQ*)
(*Pontiac*)
Fournier (*PLQ*)
(*Saint-Laurent*)
Fournier (*PQ*)
(*Marie-Victorin*)
Giguère (*PLQ*)
Girard (*PLQ*)
Hamad (*PLQ*)
Hardy (*PLQ*)
Heurtel (*PLQ*)
Hivon (*PQ*)
Huot (*PLQ*)
Iracà (*PLQ*)
Jean (*PQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kotto (*PQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lamarre (*PQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*)
Leclair (*PQ*)
Legault (*CAQ*)
Léger (*PQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lessard (*PLQ*)
Maltais (*PQ*)
Marceau (*PQ*)
Martel (*CAQ*)
Matte (*PLQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Merlini (*PLQ*)
Moreau (*PLQ*)
Morin (*PLQ*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
(*René-Lévesque*)
Ouellette (*PLQ*)
Pagé (*PQ*)
Paradis (*CAQ*)
(*Lévis*)
Picard (*CAQ*)
Plante (*PLQ*)
Poëti (*PLQ*)
Poirier (*PQ*)
Polo (*PLQ*)
Proulx (*PLQ*)
Reid (*PLQ*)
Richard (*PQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Simard (*PLQ*)
(*Dubuc*)
Simard (*PLQ*)
(*Charlevoix–Côte-de-Beaupré*)
Sklavounos (*IND*)
Soucy (*CAQ*)
Spénard (*CAQ*)
Surprenant (*IND*)
Tanguay (*PLQ*)
Thériault (*PLQ*)
Therrien (*PQ*)
Tremblay (*PLQ*)
Turcotte (*PQ*)
Vallée (*PLQ*)
Vien (*PLQ*)
Weil (*PLQ*)

CONTRE - 3

Khadir (*IND*)
Massé (*IND*)
Ouellet (*IND*)
(*Vachon*)

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 297)

POUR - 95

Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Auger (*PLQ*)
Bergeron (*PQ*)
Bernier (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Billette (*PLQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*PLQ*)
Blanchette (*PLQ*)
Bolduc (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boucher (*PLQ*)
Boulet (*PLQ*)
Bourcier (*PQ*)
Busque (*PLQ*)
Caire (*CAQ*)
Carrière (*PLQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charette (*CAQ*)
Charlebois (*PLQ*)
Chevarie (*PLQ*)
Cloutier (*PQ*)
Coiteux (*PLQ*)
Cousineau (*PQ*)
D'Amour (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
David (*PLQ*)
de Santis (*PLQ*)
Drolet (*PLQ*)
Fortin (*PLQ*)
(*Sherbrooke*)
Fortin (*PLQ*)
(*Pontiac*)
Fournier (*PQ*)
(*Marie-Victorin*)
Fournier (*PLQ*)
(*Saint-Laurent*)
Giguère (*PLQ*)
Girard (*PLQ*)
Hamad (*PLQ*)
Hardy (*PLQ*)
Heurtel (*PLQ*)
Hivon (*PQ*)
Huot (*PLQ*)
Iracà (*PLQ*)
Jean (*PQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kotto (*PQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lamarre (*PQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*)
Leclair (*PQ*)
Legault (*CAQ*)
Léger (*PQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lessard (*PLQ*)
Marceau (*PQ*)
Martel (*CAQ*)
Matte (*PLQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Merlini (*PLQ*)
Moreau (*PLQ*)
Morin (*PLQ*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
(*René-Lévesque*)
Ouellet (*IND*)
(*Vachon*)
Ouellette (*PLQ*)
Pagé (*PQ*)
Paradis (*CAQ*)
(*Lévis*)
Picard (*CAQ*)
Plante (*PLQ*)
Poëti (*PLQ*)
Poirier (*PQ*)
Polo (*PLQ*)
Proulx (*PLQ*)
Reid (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Simard (*PLQ*)
(*Dubuc*)
Simard (*PLQ*)
(*Charlevoix–Côte-de-Beaupré*)
Sklavounos (*IND*)
Soucy (*CAQ*)
Spénard (*CAQ*)
Surprenant (*IND*)
Tanguay (*PLQ*)
Thériault (*PLQ*)
Therrien (*PQ*)
Tremblay (*PLQ*)
Turcotte (*PQ*)
Vallée (*PLQ*)
Vien (*PLQ*)
Weil (*PLQ*)

ABSTENTIONS - 2

Khadir (*IND*)
Massé (*IND*)